

SYNTHESE CULTURE

DIAGNOSTIC

L'ensemble de l'offre culturelle vitryate a été passée en revue :

- Simone Signoret
- Médiathèque
- Orange Bleue
- Festivals divers et variés

L'offre est conséquente, variée. Toutefois l'effort de démocratisation culturelle est arrivé à un palier et il s'avère difficile, à l'image de bien des autres villes, de progresser significativement.

Il est important de proposer une offre culturelle de qualité rencontrant de l'audience sans pour autant « tomber » dans le populisme.

Orienter le jeune public vers un travail d'éducation culturelle s'avère être une priorité (au niveau national, on estime que seuls 10% de la population ont accès à la culture – l'étude réalisée à Vitry-le-François en 2005/2006 confirme ce constat...).

La ville de Vitry-le-François souffre par ailleurs d'un problème d'attractivité, ce qui n'est pas sans incidence sur le champ culturel. Enfin, l'importante communication déployée ne semble pas rencontrer les résultats escomptés.

DISCUSSION

➤ Orange Bleue

L'Orange Bleue a perdu de sa convivialité et de son attractivité :

- ◆ Problème de gestion (salle quasi désertée produisant de faibles recettes...)
- ◆ Problème de compétences, de moyens (disponibilité et accès aux salles de répétition)
- ◆ Interdiction de consommation d'alcool

Il faut prendre toutes les dispositions pour que le public puisse se réapproprier cette structure et revienne à l'Orange Bleue, à commencer par les vitryats.

➤ Simone Signoret

Malgré de nombreux efforts consentis et ses 45 spectacles annuels :

- ◆ Action diverses menées auprès des écoles maternelles, élémentaires, des quartiers, des collèges, du lycée, d'autres publics...
- ◆ Effort de démocratisation (2 € la place pour le public bénéficiaire du RMI et CMU)
- ◆ Communication conséquente
- ◆ Spectacles de qualité et diversifiés,

l'espace Simone Signoret reste encore méconnu auprès d'une partie du public vitryat, même s'il voit sa fréquentation augmenter régulièrement.

➤ Festivals

◆ Festival B.D.

Il est à noter que peu de vitryats assistent à ce festival (10 à 15% des 1000 entrées) malgré sa qualité. Son succès repose sur une petite poignée de personnes...

◆ Festival chars

Après trente ans de bons et loyaux services, ce festival fait partie du paysage culturel vitryat. Il convient de le maintenir tout en le faisant évoluer.

◆ Artistes locaux

Ils sont nombreux (groupes...). Pour autant, ils ne sont pas suffisamment sollicités ou vivent avec ce sentiment. Des exemples, comme les ateliers d'écriture, illustrent ce point.

SYNTHESE/PERSPECTIVES

- ◆ Nécessité de revaloriser et vitaliser la ville (problème d'attractivité).
- ◆ Politique globale culturelle structurée nécessaire.
- ◆ Création de nouvelles synergies entre les différents acteurs locaux (Vitry et rural, voire autres...).
- ◆ Travail de fond : démocratisation, éducation artistique dès le plus jeune âge à approfondir, création de lien social en associant les habitants.
- ◆ Optimisation des structures existantes Médiathèque (expositions...).
- ◆ Maintien et pérennisation du Festival de la B.D., dans le cadre d'un partenariat à conclure autour d'objectifs.
- ◆ Mise en place d'un « *Salon du livre* ».
- ◆ Festival de juin : exploiter le thème « *arts de la rue* », art contemporain, arts plastiques... à mettre en perspective avec ce festival et ainsi le reprofiler.
- ◆ Création de passerelles entre S.S. et O.B. : structure mixte, mutualisation de moyens (techniciens...), aller vers un groupement d'employeurs.
- ◆ Amélioration de la communication et développement de la médiation culturelle.
- ◆ Donner aux espaces culturels actuels une dimension « lieu de vie, de rencontres et de rassemblements ».
- ◆ Moyens humains : médiateur(s) culturel(s).

SYNTHESE

ENVIRONNEMENT – QUALITE DE VIE

DIAGNOSTIC

- Une nouvelle station d'épuration dont les travaux commencent.
- Un problème sérieux : le ruisseau des Marvis et l'eau polluée par les rejets d'usines.
- Un taux de fuite de 25% dans le réseau d'eau potable, aggravé par des contraintes municipales de règlement de voirie inadaptées.
- Un service intercommunal d'ordures ménagères avec tri sélectif, mais problème des logements verticaux non résolu.
- Un service d'espaces verts intercommunal compétent et une ville bien fleurie, avec des espaces entretenus.
- Une ville avec 70% du logement locatif détenu par un seul bailleur : Vitry-habitat. Malgré des efforts réels, le parc reste à améliorer. Par exemple, il est isolé ou pas, le système de chauffage à biomasse est intéressant, mais les charges de chauffage augmentent pour les locataires.
- L'habitat particulier : chacun son mode de chauffage (beaucoup de gaz et certainement des efforts d'isolation à entreprendre).
- L'air n'est pas plus pollué qu'ailleurs à Vitry-le-François.
- Une place prééminente est accordée à la voiture et les quelques pistes cyclables ne sont pas reliées entre elles.
- Un réseau de défense incendie avec quelques zones, mal ou insuffisamment couvertes.
- Un matériel de ramassage des ordures ménagères et de propreté urbaine âgé, souvent défaillant. Le service de ramassage des ordures ménagères, ramené de 11 à 9 agents, pour trois équipes de trois ! Cet ensemble de faits convergents explique la dégradation du niveau de service.

DISCUSSION

- Promouvoir la consommation de l'eau publique (de bonne qualité avec moins de déchets).
- Avec un bon suivi de délégation, veiller à la police des branchements et réunir tous les professionnels. Accélérer le remplacement de ceux qui sont en plomb (chemisage, extraction...).
- Arrêter les rejets dans le ruisseau des Marvis.
- Récupérer les eaux pluviales pour arroser les terrains de sport.
- Régler le problème de stockage d'eau en créant un 3^{ème} château d'eau.
- Un réseau de défense incendie à consolider.
- Privilégier les déplacements urbains doux.
- Raccorder les collèges en pistes cyclables.
- Valoriser les promenades sur les boulevards (boulevard François 1^{er}).
- Répondre au mécontentement des Vitryats à propos du ramassage irrégulier des ordures ménagères ;
- Valoriser le tri sélectif et montrer l'intérêt d'être performant, puisque l'ADEME aide en fonction de la qualité du tri.

SYNTHESE

1/ Nécessité d'une meilleure communication au service d'objectifs partagés et attendus par la société

- Journal du tri pour informer sur les bons gestes...
- « Semaine de l'environnement ».
- Promouvoir la qualité de l'eau publique (eau qualité biberon) : alléger le coût supporté par les consommateurs, par rapport à la consommation des eaux en bouteille.

2/ A propos des réseaux d'eau (potables et usées)

- Accélérer le remplacement des branchements en plomb.
- Œuvrer à une harmonisation des rejets industriels dans la station d'épuration.
- Lancer une étude globale sur tout le parcours global du ruisseau des Marvis (les arbres déracinés à la tempête de 1999 n'ont pas été enlevés !...).

3/ En matière de qualité de vie/déplacements urbains

- Etablir un schéma cohérent et raccorder progressivement les pistes cyclables entre elles.
- Valoriser les espaces verts et les jardins existants (jardin des Minimes, Parc Léo Lagrange, allées de l'Europe, promenade du Boulevard François 1^{er})

SYNTHESE SANTE - SOLIDARITE

DIAGNOSTIC

❖ La santé est un domaine dont les compétences communales sont faibles. Cependant, la commune (ou la Communauté de Communes) est concernée par ses manifestations.

Sur Vitry, plusieurs problèmes viennent immédiatement à l'esprit :

- **l'hôpital** : l'inquiétude plane toujours sur la pérennité des astreintes chirurgicales, ainsi que l'entente entre hôpital et clinique,
- **les conduites addictives**
- **le mal-être, la désocialisation**, dont les conséquences néfastes peuvent aller jusqu'à la violence.
- les maladies récurrentes, souvent liées à la précarité : **l'obésité et le diabète**.
- **le vieillissement** de la population.

Comment endiguer ces problèmes précis ? Comment soigner ? Avec quels outils ? Plus simplement, que peut faire une commune pour améliorer cette situation ?

DISCUSSION

❖ En ce qui concerne le secteur pédopsychiatrique, aucune structure n'est adaptée. Que fait-on d'un jeune de 15 ans qui doit être pris en charge ? Une politique publique est à définir.

❖ Des actions ponctuelles de « prévention santé » sont parfois menées, telles que « la journée annuelle du diabète ». C'est insuffisant tant dans la durée que l'ampleur des thèmes abordés. Il faut réfléchir avec les médecins généralistes, entre autres.

❖ Dans le domaine des conduites addictives, aucune structure adaptée n'existe à Vitry.

La renaissance d'une association pour aider à « décrocher » de l'alcool, conduit à étudier comment fonctionne le « Point Bleu », crée à St Dizier.

Le réseau d'échanges (ADDICA), constitué de travailleurs sociaux, médecins, pharmaciens, ... fonctionne autant que de besoin. Le CCAS n'a pas intégré ce réseau !!!

En ce qui concerne les drogues, qui circulent pratiquement au vu et au su de tous, il faut impérativement en limiter au maximum l'accès. Cela implique de la répression et des moyens financiers. Le problème est que dans les milieux très défavorisés, la drogue représente une « économie parallèle ».

La prévention existe, mais insuffisamment et il n'est pas facile de sensibiliser les jeunes (envie de l'interdit...). La prévention doit évoluer : faire passer le message de façon ludique (par le spectacle, par exemple), impliquer les jeunes et le réseau professionnel, dans les établissements scolaires.

❖ Ne négligeons pas le SIDA, les MST et la sexualité en général. De plus en plus de problèmes (très jeunes filles enceintes...) par manque de connaissances. L'éducation sexuelle globale est très largement insuffisante. Un « centre de planification » serait sans doute à remettre en place.

Le manque de médecins scolaires et autres personnels médicaux se fait énormément ressentir.

La peur du SIDA n'existe plus chez les jeunes qui n'ont pas connu « la grande période » et toutes ses campagnes.

La pilule du lendemain, délivrée sans contrainte, produit des effets pervers : on croit ne rien risquer, donc pas besoin de faire attention !!! La question des IVG semble se poser de nouveau à Vitry.

❖ Tous les problèmes évoqués mettent en lumière une misère culturelle et sociale croissante à Vitry.

Rôle des parents, manque de responsabilité, incapacité à comprendre et repli sur soi en sont la marque. « On a des droits » ! La société doit tout faire, tout donner (ex : logement...). La passivité gagne !!!

❖ Dans le domaine *du handicap*, il faut « rendre accessible » (Poste, Caisse d'Épargne, 1^o étage de la Mairie), aménager les trottoirs pour les malvoyants, faire respecter les places réservées. A voir, les HLM sans ascenseurs, alors que des personnes handicapées habitent en étage...

❖ Le problème *de la démographie médicale* se pose à Vitry. Le manque de médecins va se faire sentir d'ici 5 ans. La municipalité doit se montrer incitative : proposer des logements pour les jeunes médecins, faire en sorte que des services de proximité, des établissements scolaires, des services publics en général soient bien présents.

Une « maison médicale » de soins, adossée à l'hôpital conçue pour correspondre aux besoins et attentes des médecins est à réfléchir.

❖ *Les personnes âgées* : la question est centrale. Elle se pose d'autant plus que la population vieillit. On parle maintenant de « grand âge », avec tous les problèmes de (grande) dépendance.

L'accueil au SIAD va passer de 27 à 30 lits, dont 2 pour les handicapés. La prospective démographique implique des moyens supplémentaires. Actuellement, 5 équivalents temps pleins au SIAD, c'est peu.

Pour les 3 résidences de personnes âgées sur Vitry, la question de la médicalisation progressive se pose. Actuellement, on fait du « remplissage », mais il se pose un problème d'adaptation aux dépendances et plus encore aux grandes dépendances...

On a besoin de lits supplémentaires en long et moyen séjours.

Faut-il donner à la politique de personnes âgées sur Vitry une dimension de politique publique ? L'AAPA correspond aux besoins, sur le plan des aides ménagères, mais qu'en est-il pour les soins ? Les personnels sont formés mais n'effectuent-ils pas des missions dont l'écart avec leur formation croît régulièrement ???

Par exemple, à Bar le Duc, tout ce qui correspond aux personnes âgées est rattaché au CCAS. Une évaluation objective des besoins et des réponses s'impose à Vitry, avec la question de la solvabilité des ayant-droits.

SYNTHESE

- baisse de la population et vieillissement de celle-ci, accompagnés de la problématique du grand âge
- défi du remplacement des médecins
- avenir de l'hôpital et prise en compte d'une précarité croissante dans la population

SYNTHESE VIE ASSOCIATIVE

DIAGNOSTIC

- Les associations sportives dominant.
- Elles offrent des services.
- Se substituent parfois aux parents.
- Bonne stabilité des dirigeants.
- Altruisme.
- Encadrement des jeunes.

On se heurte à un certain nombre de difficultés :

- Crise du bénévolat.
- Individualisme.
- Difficultés sociales.
- Problèmes budgétaires et gestion des salariés, comme dans les entreprises.
- Vieillissements des installations sportives, mal entretenues suite à une baisse importante du budget.

Questions posées :

- Comment renouveler le tissu associatif ?
- Comment coordonner les actions ?
- Quel soutien doit apporter la municipalité ? - financier – matériel – en conseils
- Comment entretenir au mieux les équipements existants ?
- Quelles activités nouvelles peut-on proposer ?

DISCUSSION

Besoins en équipements

Salles de réunions :

- Vitry est assez bien pourvu : MJC, salle de théâtre, salle du manège, salle Paul Bert, centre Lucien Herr un peu saturé.
- Cependant le nombre de salles moyennes, permettant l'accueil d'une centaine de personnes, est insuffisant.
- Manque d'équipements dans les salles : ordinateurs, vidéo projecteurs ; idem pour les salles de classes dans les collèges pour les associations de parents d'élèves, idem pour l'association Alpha qui doit louer des appartements pour pouvoir travailler dans les quartiers.
- Epicerie sociale : on constate de plus en plus de demandes. Les locaux sont insuffisants. Il faudrait davantage de salles et de bénévoles pour pouvoir répondre aux attentes et aux besoins des personnes en grande difficulté. Ne pas oublier les personnes âgées, de plus en plus isolées, surtout dans les villages.

Salles de sport :

- Maison des sports : satisfaisant...mais quelques armoires supplémentaires seraient les bienvenues.
- Gymnase des Indes mal éclairé. Peu accessible pour les spectateurs.
- Gymnase de la Fauvargé dépassé pour accueillir les compétitions de gymnastique, manque de hauteur, mauvais état de la toiture, fuites d'eau, pas de salle de réunion, problèmes de vandalisme....Il faut déménager le matériel dans le gymnase du Vieux Port pour les compétitions importantes !
- Courts couverts de tennis : fuites d'eau et coupures d'électricité incessantes.

Stades :

- Terrains de foot : nombre suffisant.
- Parc omnisports : piste en mauvais état et mal éclairée.
- Le club d'athlétisme manque de locaux pour stocker le matériel.

Piscine :

- Gros point noir : frais de maintenance de plus en plus élevés, vestiaires trop petits, manque d'encadrement, les prestations n'ont pas évolué et ne sont plus au goût du jour.
- Départ des utilisateurs vers St Dizier et Bar-le-Duc, ce qui entraîne une diminution des recettes.

Minibus :

- Permettrait d'aider les clubs pour des déplacements d'équipes. En faut-il plusieurs ?

Entretien des installations

- En plus de l'entretien courant, il y a de gros problèmes de maintenance sur de nombreux sites.
- Suite aux réclamations des associations, les promesses d'intervention sont peu suivies d'effets.
- Il faut donc effectuer un état des lieux et définir les priorités avec les différentes associations.
- Améliorer le fonctionnement en créant un service administratif chargé du contrôle des installations et des relations avec les clubs. Travaillant en relation étroite avec l'OMS et les services techniques.
- Prévoir la mise en sécurité contre le vandalisme : alarmes, gardiennage ?

Culture

- Les associations sont nombreuses et apportent beaucoup.
- Les bénévoles sont remarquables et doivent être félicités.
- Le repas des bénévoles ne crée pas vraiment de lien social. Il est cependant perçu par de nombreuses personnes comme une reconnaissance du service rendu.
- Ecole de musique : indispensable... , malheureusement, les tarifs sont prohibitifs.
- Bibliothèque jeunesse : utilisation difficile pour certaines écoles.
- Aides insuffisantes pour l'achat des manuels scolaires.

Activités périscolaires

- Les cotisations dans les clubs sont souvent trop élevées.
- Méconnaissances des aides possibles (CAF - crédit d'impôt pour les frais de déplacements).
- Partialité dans l'attribution des subventions, critères à réactualiser.
- Contrat d'objectifs à généraliser.
- Les jeunes des quartiers sont peu présents dans les clubs, l'U.S.E.P. est en perte de vitesse. Livrés à eux-mêmes, ils manquent de repères : goût de l'effort, apprentissage des règles, solidarité, culture sportive. L'attribution d'un Pass Sport faciliterait l'inscription dans les clubs. Se pose alors le problème de l'encadrement qui doit rester de qualité.

SYNTHESE TRANSPORT

DIAGNOSTIC

- Vitry est un axe nord-sud, est-ouest, routier, ferroviaire et fluvial.
- Sa configuration avec son carré historique (600m x 600m) et autour de ce périmètre : des quartiers formés autour et en fonction des voies de circulation (exemple : Rome St Charles et le Désert, de l'autre côté de la voie ferrée).
- Le stationnement est gratuit : c'est l'une des seules villes françaises qui offre encore cette particularité avec usage du disque horaire.
- Actuellement les travaux de mise à 2 x 1 voie de l'Avenue du Gal de Gaulle, vont peser lourdement sur la circulation, les déplacements et l'environnement.
- Les réseaux de « déplacements doux » sont insuffisants et nous assistons à la naissance d'un réseau urbain de transport, « embryonnaire ».

Problématique : partant de ce constat, comment peut-on améliorer tout ce qui concerne le transport et la circulation ?

DISCUSSION

➤ STATIONNEMENT

- ◆ Certains citoyens se plaignent du manque de places de stationnement, mais le problème vient sans doute du manque d'éducation. Il est toujours aussi difficile de faire quelques dizaines de mètres à pied.
- ◆ Le stationnement gratuit, ne devrait-il pas évoluer vers un stationnement gratuit à durée limitée (reste à savoir quel serait le temps nécessaire) ? Les usagers faisant « ventouse » seraient donc mis à contribution.
- ◆ La police municipale doit-elle s'en occuper ? Et comment ? Il faut être très pragmatique dans la mise en œuvre d'un stationnement à temps réduit.
- ◆ Peut-être un stationnement réservé sur les parkings adjacents résoudrait-il le problème du stationnement des employés du centre ville ?

➤ CYCLISTES

Plusieurs problèmes concernant le transport à vélos sont soulevés :

- ◆ Certains cyclistes roulent sur les trottoirs, ce qui représente un danger, mais aucun réseau cohérent (piste cyclable) n'existe (seules quelques pistes sans connexion ont été faites).
- ◆ Il est essentiel d'imaginer, de définir et de mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent, aménagé en fonction de différents critères, tels que la liaison des quartiers aux établissements scolaires et celle des quartiers vers le centre, par exemple. En tout cas, il faut tenir compte des contraintes morphologiques de la ville et des comportements individuels.

➤ AVENUE CHARLES DE GAULLE (mise à 2x1 voie)

- ◆ « On ne peut pas mettre 2 litres dans une bouteille d'un litre », il est donc évident que le passage à 2x1 voie posera de gros problèmes de circulation. Le temps de passage, considérablement augmenté, engendrera davantage de bruit et de pollution, contrairement à l'objectif prévu par la municipalité.
- ◆ Ce projet défavorise la « déviation » de Vitry ouest. On a « mis la charrue avant les bœufs »...
- ◆ Un consensus existe pour constater que cette transformation va poser des problèmes de flux, donc de bruit, et risque d'induire des dérivations de flux, notamment par le Hamois pour gagner du temps...

➤ VITRY ET LES ACCIDENTS

- ◆ Les accidents dus à la circulation sont relativement peu nombreux sur Vitry, car les voies plutôt étroites ne permettent pas de rouler vite.
- ◆ La place d'Armes peut poser des problèmes d'accès aux pompiers, en cas de feu. Annuler une place de parking aux « angles » pourrait constituer une réponse.

◆ Les cyclistes n'ont pas de piste réservée, à part quelques segments sans cohérence. Quant au centre ville, il est difficile de rouler en toute sécurité au milieu des voitures.

➤ LE TRANSPORT ET LE SCOLAIRE

- ◆ Les flux, matin et fin d'après-midi, sont plus importants du fait de l'arrivée des cars scolaires. L'amplitude horaire de rentrée-sortie reste une donnée à suivre pour fluidifier.
- ◆ Le manque d'éducation, voire de civisme, des parents se manifeste à la porte des établissements scolaires (lycées ou des primaires).

➤ TRANSPORT ALTERNATIF

- ◆ Le nouveau moyen de transport mis en place intéresse parce qu'il présente l'attrait de la nouveauté. Il répond à des besoins. Il est à noter qu'il s'agit d'une expérience sur 4 ans.
- ◆ Son organisation est à améliorer, cependant, un transport en commun ne doit absolument pas être gratuit. Il est indispensable de faire payer, ne serait-ce qu'un peu, pour diverses raisons :
 - ☞ des enfants prennent le bus pour un « terrain de jeu »,
 - ☞ tous les services publics ont un coût et chacun doit y participer un tant soit peu... On ne doit pas offrir gratuitement un service payé par tous.
- ◆ Le système de deux boucles des « minibus » ne correspond pas aux besoins. Il faudrait prendre en compte les horaires. Par exemple, qu'un usager ne mette pas trois fois plus de temps en bus qu'à pied...
- ◆ La navette Hamois/hôpital est appelée à disparaître.
- ◆ Tout le monde sait qu'il est possible de se servir du « versement-transport » des entreprises, (environ 0,5% de la masse salariale). Mais il n'est pas facile de demander aux entreprises de cotiser surtout si on ne propose pas à celles-ci un service particulier de desserte, par exemple. La possibilité de faire appel à des bus plus grands existe puisqu'en ville on peut transporter des usagers debout...
- ◆ Il ne faut pas perdre de vue que le transport en commun est une compétence « Communauté de Communes » (un grand bus coûte, à l'année, entre 85 000 et 90 000 euros, pour une amplitude de 12heures).

En tout état de cause, il semble évident qu'un service de transport a une pertinence, mais il faut adapter le service aux besoins réels. Il faut emporter l'adhésion des citoyens et travailler en conséquence.

➤ DIVERS

- ◆ La place Leclerc pose des problèmes en matière de circulation de poids lourds. Que peut-on faire pour simplifier ?
- ◆ A certaines heures la place d'Armes est bruyante pour les riverains. Un revêtement adapté est envisageable.
- ◆ Les boosters en ville sont bruyants sauf ceux à moteurs quatre temps.

SYNTHESE/PERSPECTIVES

A partir des pistes évoquées, il convient d'être imaginatif.

Le nouveau service de transport en commun expérimental a une durée de 4 ans devant lui. Le rendre pertinent pour qu'il corresponde à la réalité et aux besoins réels est un enjeu.

Il faudra également mener une réflexion sur tous les aspects de la possibilité de rouler à vélo dans Vitry.

En tout état de cause, une méthode s'impose : emporter l'adhésion du citoyen pour la mise en œuvre des solutions.

SYNTHESE VIE SCOLAIRE

DIAGNOSTIC

- ❖ Le travail des enseignants, pas toujours facile à l'heure actuelle, est exemplaire et, à ce titre mérite des éloges.
- ❖ Quant au cadre de vie scolaire, il semble plutôt satisfaisant.
- ❖ Il faut rappeler que seuls les bâtiments, le PLAE (plan local d'éducation artistique) et la politique sportive sont de la compétence des communes.

Certaines questions se posent, justement, en ce qui concerne le domaine dévolu à la municipalité :

- ❖ Que faire pour que chaque élève fréquentant les écoles de Vitry se sente bien, ait les conditions satisfaisantes indispensables à son épanouissement et les meilleures chances de réussite ?
- ❖ On parle de violence à l'école. Comment peut-on l'endiguer ?
- ❖ Où en est-on des questions matérielles et, notamment, de l'équipement nécessaire aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ? De quel type d'équipement dispose-t-on ? Doit-on progresser dans ce domaine ?
- ❖ La bibliothèque enfantine va fermer ; que faire ? Quelle politique en matière de lecture peut-on envisager ?
- ❖ Quels sont les besoins dans le domaine scolaire et quelles réponses sont-elles attendues ?

DISCUSSION

Les relations écoles / municipalité sont le premier problème qui vienne à l'esprit de chacun. En effet, un dysfonctionnement total est évoqué à ce niveau :

- ❖ Tout d'abord, l'enseignant n'a pas à donner son avis sur ses commandes ; le maire, lorsqu'il estime la commande trop lourde, annule certains matériaux, sans concertation ou en change le contenu (ex : un tableau pour CP, livré sans lignage...).
- ❖ Pourtant, il est à noter que le maître n'a pas connaissance du budget. Il faudrait rétablir un budget par enfant et que l'enseignant puisse commander en connaissance de cause. Une transparence totale en terme de finances est indispensable.
- ❖ La municipalité a décidé que les parents ne devraient plus rien acheter. Pourtant, un « minimum requis » semble important, puisque cela permet l'apprentissage du respect du matériel et le fait que tout n'est pas dû. Une liste de fournitures doit pouvoir être demandée aux parents.
- ❖ Les enseignants se plaignent du manque de liberté. Il faudrait redonner aux un minimum de responsabilité. En tout état de cause, il faut au moins rétablir le dialogue mairie/école, qui a été bafoués. Il faut aussi leur accorder de nouveau la confiance qu'ils méritent.

Les enseignants ne sont pas des voleurs, des gens qui font du stock de matériel.

Ils doivent avoir accès aux écoles hors temps scolaire, pour préparer leur classe... il faut revoir le système des clefs, en laissant peut-être un trousseau complet aux directeurs et les clefs nécessaires à chacun des maîtres.

- ❖ Le manque de relation et de concertation se ressent aussi dans les travaux : ils sont souvent décidés et réalisés de façon incohérente et anarchique.

En ce qui concerne l'informatique, les équipements sont à revoir totalement.

- ❖ Beaucoup de postes sont obsolètes ou ne fonctionnent pas. Dans certains endroits, ils ne sont pas assez nombreux. Et encore, certains PC ont été achetés avec les coopératives, donc par les parents...
- ❖ La nouvelle salle informatique de l'école Pasteur est une ineptie : elle est inutilisable, puisque trop petite et en dehors de l'enceinte scolaire... L'ancienne, la seule qui soit encore utilisée n'est plus équipée en Internet. Cela pose d'autant plus de problèmes que les programmes requièrent le BII, brevet informatique... Il faudrait plutôt remettre cette salle en « ordre de marche » et la sécuriser...

- ❖ De toute façon, les NTIC étant obligatoires, au même titre que les autres matières, le matériel est de compétence communale... Un recensement du matériel est à faire et un renouvellement du parc informatique est indispensable, si on veut réduire la fracture numérique. L'équipement de toutes les primaires en Tableau Blanc Interactif est à envisager, en concertation avec les enseignants.
- ❖ Il est aussi à noter que les maternelles ne bénéficient pas d'internet et ont très peu d'ordinateurs.
- ❖ Le problème des « consommables » et de la maintenance est aussi évoqué. Est-ce acceptable d'acheter les feuilles, cartouches, etc, sur la « coop » ? Un partenariat, avec les BTS du lycée, refusé par la municipalité actuelle est à envisager : il signifie économies, solidarité et travaux pratiques sur le terrain...
- ❖ Il faut donc organiser, équiper et revoir tout le réseau informatique, en concertation avec les enseignants. C'est d'autant plus important, que cela permettrait aussi de gommer quelque peu l'image dégradée de la ville et de réduire les difficultés scolaires et les inégalités sociales. On pourrait même envisager un accès extra-scolaire à l'équipement informatique.

L'accompagnement scolaire existe, après les heures de classe ; il permet d'intéresser l'enfant à l'école, sous forme plus ludique, mais certains parents se plaignent que c'est trop lourd et que les devoirs ne sont pas faits...

Un système de « bourses municipales », en échange de temps donné par des étudiants, aurait une symbolique «solidaire » et éviterait l'assistantat pur et simple.

Le sport à l'école soulève des inquiétudes : qu'en est-il du remplacement des moniteurs sportifs municipaux, qui partent prochainement en retraite ?

Ils sont très appréciés par les enseignants, donc beaucoup ont des compétences limitées en ce domaine, pourtant important, alors que ces moniteurs sont spécialisés.

D'autre part, grâce à eux sont organisés des tournois sportifs, essentiels à la citoyenneté.

Ils sont aussi très engagés et « utiles », lors des classes transplantées.

Il ne faut donc pas les laisser disparaître.

L'USEP connaît une période difficile : les subventions sont en baisse, voire réduites à 0, pour l'Education Nationale...

Pour réduire les coûts, il serait intéressant d'avoir accès à un « bus municipal ».

Une cotisation minimale est indispensable.

Le PLEA, très apprécié est à poursuivre, mais sans doute à faire évoluer :

La restitution des ateliers est à revoir pour permettre aux parents d'y assister.

Différents partenariats sont à poursuivre, intensifier ou créer, avec la résidence d'artistes (théâtre et musique), l'école de musique, la plasticienne, etc...

Cependant, il faut envisager de rapprocher le PLEA des services municipaux compétents (affaires scolaires et culturelles) et donc de le ramener dans le giron municipal.

La mise en œuvre de la « classe orchestre » est intéressante, mais à revoir, en concertation avec les écoles. L'école de musique doit être plus ouverte et accessible à tous nos enfants.

La restauration connaît des problèmes, dans certaines écoles : comportements difficiles, manque de respect des personnels de service mauvaise tenue, hygiène...

Les repas ne sont pas adaptés, pas équilibrés ; un problème de qualité est évident. Il faut en revoir le contrôle.

La sécurité pose des soucis dans certains endroits (feux de poubelle, violence verbale, manque de respect). Il manque de personnel médical compétent, pour une prise en charge bien adaptée, de certains enfants en difficultés.

Il faut revoir la communication municipale pour ramener des enfants vers les structures, notamment sportives, puisqu'on s'aperçoit qu'ils ne fréquentent plus les clubs, l'USEP, les centres de vacances, etc, qui sont vecteurs de socialisation, de solidarité, d'apprentissage de règles...

Il faut aussi favoriser l'augmentation de l'encadrement des jeunes.

SYNTHESE LOGEMENT

DIAGNOSTIC

- Vitry est une « ville récente », qui vieillit mal et dont le taux d'habitat collectif est l'un des plus élevés de France, avec près de 70% de logements sociaux, et 1 bailleur principal, en situation dominante : la SA Vitry-Habitat, propriétaire de plus de 90 % du parc locatif. Ce patrimoine n'a pas été assez entretenu et pose des problèmes d'adaptation, aux dires des locataires.
- Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) en cours, constitue une réhabilitation « à minima » du locatif existant, avec 300 logements détruits et aucune reconstruction.
- La population diminue et vieillit... Les maisons de ville, reconstruites après la guerre, ne sont pas toujours adaptées et l'habitat de centre ville (dans les 4 grandes rues) y est peu développé, en raison de la configuration des rez-de-chaussée commerciaux, qui en compliquent l'accès.

DISCUSSION

- Depuis 4 à 5 ans, la ville s'est « endormie ». La municipalité ne propose aucun projet de développement économique, ce qui engendre des conséquences importantes au niveau du logement. Les constructions engagées dans le quartier des « Bords de Marne » (notamment un programme mixte de 40 logements pour personnes âgées) ont été stoppées en 2001, à la demande du Maire...
- Des logements « défiscalisés » construits aux « Bords de Marne », sous le nom de « Clos Ste Cécile », représentent l'architecture des années 60-70 ! Environ 300 permis de construire ont été délivrés en faveur de la société Akéryys (défiscalisation Borloo), sur Vitry-le-François. Cette offre neuve, de médiocre qualité, avec des logements mal faits, intervient en fin de PRU. Elle pèsera sur la vacance locative, que, justement, Vitry Habitat cherchait à réduire ... Tout laisse à penser que cette offre ne trouvera pas preneur, ou très difficilement. Dans l'avenir, les bailleurs sociaux risquent d'être conduits à reprendre ces logements dans le patrimoine ! La seule façon de maîtriser ce phénomène massif réside dans une révision du P.L.U., avec l'édition de normes qualitatives.
- Les loyers proposés sur le marché locatif privé sont élevés et les logements de qualité discutable. Plus aucun logement, même grand et de bon confort ne trouve preneur, au-dessus de 550 € / mois. La fourchette de prix acceptable, donnée par le marché, varie de 300 à 550€.
- Il convient de diversifier l'offre dans tous ses segments. Il est difficile à un cadre avec enfants, de trouver rapidement un logement qui lui convienne. Cette situation pénalise notre territoire, en diminuant son attractivité.
- L'accession sociale à la propriété n'est possible que si la collectivité fait preuve d'une véritable volonté politique. On peut construire un pavillon de qualité à 100 000 € (qui respecte les normes RT2005), mais la question foncière et celle de l'équipement du terrain se posent. Une nouvelle offre foncière est à mobiliser. Cela renvoie à la politique intercommunale et aux compétences de la Communauté de Communes.
- Les locataires de Vitry Habitat sont, en général, très mécontents de leur sort, de la vétusté des bâtiments, de la façon dont ils sont traités, de la lenteur, de l'absence de réparations, voire même de problèmes de sécurité (manque de prise de terre, problèmes de gaz...). Cette question est d'autant plus vive qu'une partie du patrimoine locatif attend une remise à niveau.

- Les locataires qui ont été obligés de déménager, dans le cadre du PRU, réalisent que, contrairement aux engagements qu'on leur avait donné, ils n'ont pratiquement aucune chance de revenir dans leur quartier d'origine. Certains en sont même à leur second déménagement ! Au surplus, à la question de la reconstruction s'ajoute celle des prix de location, plus élevés, si bien que ce ne sont pas les mêmes locataires (sauf exception), qui occuperont les nouveaux pavillons. Il faut donc arrêter de mentir aux Vitryats !
- L'avenir du quartier « Rome St Charles » reste une énigme. Quant à celui du Désert, les délais de réalisation promis en matière de construction du nouvel habitat sont explosés. Sans cesse repoussées aux années suivantes, ces constructions font l'objet de lourdes et légitimes interrogations.
- Une absence de structure d'accueil, autre que les traditionnelles « résidences » ou « maisons de retraite » est évoquée, notamment dans le cas de personnes âgées qui souhaiteraient quitter leur pavillon, sans pour autant entrer dans une structure très « cadrée ».
- Certains travaux de réhabilitation vont prolonger la vie de bâtiments, dont les locataires ne veulent plus. Le risque est de reculer inutilement l'échéance, sans satisfaire une population qui, par exemple, demande un ascenseur. Ainsi pour certaines catégories, la mobilité après réalisation du PRU, se ferait entre des logements dont on ne veut plus !
- Sur le marché de l'accession à la propriété, la durée moyenne des prêts est passée de 15 à 27 ans. Le marché locatif privé, après des années de hausse, se stabilise. Les maisons de ville se négocient entre 140 et 170 00 €.
- Compte tenu de la situation sociale de la population, le problème est d'enrayer les augmentations (consécutives aux travaux, dans le cadre de la réhabilitation), que les locataires supportent mal. Cela pose la question des fonds propres de l'organisme logeur, celle de l'intervention de la collectivité au-delà des garanties d'emploi.
- Enfin quel est l'avenir des organismes logeurs propriétaires de 4000 logements alors que la taille des organismes conséquents atteint aujourd'hui 12 à 15 000 logement ?

SYNTHESE

La **diversification de l'offre** s'avère être une nécessité dans tous ses segments.

L'habitat collectif, de nos jours, doit être de **petit gabarit**. Il n'y a certainement **pas lieu de s'acharner sur des bâtiments anciens** mal adaptables.

Encourager l'accession sociale, revisiter la **question des financements et du niveau d'intervention locale**(offre foncière, équipement, autorisations administratives) sont des éléments d'une nouvelle politique.

Revisiter le PLH, réviser le PLU, clarifier et étendre la **compétence logement à la Communauté de Communes** constituent des données à prendre en compte.

SYNTHESE SECURITE-PREVENTION

DIAGNOSTIC

- Un redéploiement police-gendarmerie qui a porté ses fruits.
- Une participation croissante et visible d'une partie de la population, liée en grande partie à une désindustrialisation progressive du territoire.
- Des manifestations chroniques de désocialisation, des incivilités et phénomènes de violence individuelle. Un urbanisme resté ségrégatif.
- Vitry-le-François, classée parmi les 25 villes ou quartiers les plus violents de France, à la demande de son maire. Une municipalité mouillée dans l'affaire du fichage social des pauvres...
- Une apparente banalisation du commerce de la drogue, comme de son usage et une réputation de la ville à reconstruire.

DISCUSSION

1/ Vidéo-surveillance

Première ville de Champagne-Ardenne à foncer sur un programme d'implantation de caméras, destiné avant tout à agir sur le sentiment d'insécurité, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence du dispositif.

Quelle efficacité ?

En l'absence d'outils d'évaluation et, tout en connaissant les lacunes techniques de l'équipement actuel, les participants se sont accordés sur le caractère symbolique de celui-ci.

Sans mettre en cause le principe même de ce réseau, il a été admis que les emplacements d'implantation étaient discutables et, dès lors, susceptibles de modifications en fonction des besoins...

Il y aurait lieu également de réintroduire le dispositif dans le champ civique : permettre aux citoyens d'être producteurs de leur propre sécurité en s'intéressant au fonctionnement des outils.

2/ La prévention

Objet de bien des discours, une équipe de prévention s'est mise progressivement en place dans le cadre de la « *politique de la ville* ». Forte de sept personnes, celle-ci intervient dans le champ de la médiation familiale, des besoins et dans l'accompagnement des jeunes vers la Mission Locale.

Tout cela est naturellement utile, mais en l'absence d'intervention en soirée (type « *éducation de rue* »), il faut se demander s'il n'y a pas un trou dans le dispositif.

Cela pose la question des objectifs fixés et des moyens mis en œuvre – y compris les moyens humains – au service d'une politique de prévention.

3/ Violence, éducation, parents

Constat unanime pour s'inquiéter de la tendance à voir le nombre de jeunes ne plus accepter de respecter les règles et les contraintes inhérentes à la vie en société !

Le problème de base réside dans l'éducation des jeunes par les parents. Y a-t-il encore des parents en nombre suffisant ? Le nombre de familles monoparentales étant important, il existe une souffrance de jeunes, liée à l'absence de père ou à une composition familiale non acceptée.

Résultat : des jeunes laissés à l'abandon, des phénomènes de bandes et adolescents soumis à ces effets (langage et comportement...).

Par exemple : il a été relevé une baisse des pratiques sportives chez les jeunes des quartiers, pouvant s'expliquer de deux manières :

- Méconnaissance de l'ensemble des moyens de financement pour une adhésion à un club (critère, coût).
- Difficultés à respecter les règles et contraintes (critère sociétal).

De la même manière, les activités USEP sont tombées à un point très bas.

Dans le champ des réponses, une évidence s'impose : chercher à traiter les problèmes à la racine (dès le plus jeune âge...). De même, toutes les actions, conduites, initiées ou suscitées au titre du « Contrat de Ville » méritent-elles une évaluation afin d'en évaluer l'impact (préalable à du recentrage ou à leur repositionnement).

4/ Gendarmerie – police municipale – conseil communal de sécurité et de prévention de la délinquance

Le démarrage gendarmerie – police municipale a été rendu difficile, à l'initiative du maire. Si chacun a, semble-t-il, trouvé ses marques, la définition des objectifs assignés à la police municipale manque de transparence. Aucun cadrage n'a été fait par le conseil municipal (jamais saisi officiellement) de cette importance du rôle de la police municipale.

Quant au CLSPD, son fonctionnement est trop aléatoire pour en faire un outil de réflexion collective au service des politiques de sécurité à mettre en œuvre.

5/ Divers

- Repenser et retravailler le lien lecture, acquisition du vocabulaire et du langage chez les plus jeunes.
- Amélioration de la gestion des budgets individuels et de l'économie familiale en tant que facteurs de plus grande stabilité.
- Imaginer une médiation – conciliation pénale portant sur les petits litiges en amont des procédures coercitives.

SYNTHESE

- Développer l'éducation et la formation sous toutes ses formes pour favoriser le « vivre ensemble ».
- Définir dans la transparence les missions assignées à la police municipale.
- Réévaluer les dispositifs de prévention et de dialogue autour d'une indispensable production de sécurité.

SYNTHESE EMPLOI

PREAMBULE :

Le problème principal que nous connaissons à Vitry, c'est l'emploi, l'emploi, toujours l'emploi !!!

Vitry le François est une ville du secondaire, vivant au rythme des restructurations passées et sous la menace de nouvelles, liées aux évolutions actuelles dans la filière automobile.

Vitry le François est marquée par :

- Un besoin en demandes d'emplois féminins (problèmes du second salaire...)
- un fort contraste dans les qualifications : avec un élargissement des écarts entre les différents niveaux de qualification et des difficultés sectorielles à recruter

L'offre territoriale est très partielle, donc inadaptée et à reconstruire. Une nouvelle structuration de notre offre implique une recomposition des outils actuels. Celle-ci intègre la formation, l'équipement territorial...

Une politique de conversion, destinée à accompagner les mutations en cours. Pour autant, il ne faut pas forcément attendre tout de l'Etat ou de la Région. La volonté doit aussi être locale.

LES CONSTATS :

1^{er} constat : le taux de chômage reste dans la norme nationale, mais il est marqué par un contraste fort, entre zone urbaine et zone rurale (il ne faut pas perdre de vue que l'arrondissement perd de la population).

Taux de chômage sur Vitry le François : 14%

Taux de chômage en zone rurale : 4 à 5 %

2nd constat : Evolution dans la nature des emplois depuis 10 à 15 ans. Place est faite à des emplois de plus en plus qualifiés.

Ces emplois sont souvent tenus par des personnes n'habitant pas Vitry. Il est fréquent de rencontrer des techniciens qui, tous les jours, viennent travailler à Vitry, de Châlons ou Reims (problèmes de l'emploi féminin, du logement adapté et de l'attractivité).

3^{ème} constat : Vrai divorce entre l'offre entreprise et l'offre compétences, qui se traduit notamment par une vraie difficulté à attirer les jeunes vers les métiers industriels malgré les possibilités d'accompagnement de type tutorat. (taux de chômage des jeunes sur Vitry : 13,5% !!!)

4^{ème} constat : Problème d'attractivité de Vitry le François.

L'absence de stratégie dans le développement des zones d'activités, l'incapacité à engager la réalisation de la zone de Loisy/Marne, pourtant initiée par le district de Vitry dès 1999, sont constitutifs des difficultés unanimement reconnues. A celles-ci s'ajoute une « surcommunication » sécuritaire, qui a ruiné le crédit de Vitry et véhiculé une image de désordre absolu...

PISTES A TRAVAILLER :

- Développer une vraie stratégie territoriale avec tous les services compétents.
- Améliorer les moyens d'accompagnement : des jeunes vers l'emploi, de l'emploi senior, de la création / reprise d'entreprises.

Il est à noter que, dans le cadre des restructurations, les difficultés se posent pour les femmes sans formation de 44 ans, et 40 ans pour les hommes et 52, pour ceux ayant une formation reconnue.

QUELQUES IDEES AVANCEES :

- Guichet unique de premier accueil (maison de l'entreprise)
- Mini CFA, développement du CPD à accompagner
- Aide à la création/reprise d'entreprise avec des moyens locaux spécifiques d'accompagnement. Il s'agit de se donner les moyens de recomposer un tissu économique moins sujet aux fluctuations liées à la mondialisation
- Se poser sur le marché de la déconstruction des matériaux recyclables
- Mieux communiquer sur Vitry le François, restaurer une image dégradée, travailler à partir du savoir-faire industriel, afin de positiver
- Améliorer l'offre de formation (schéma de formation sur les métiers en tension)

SYNTHESE

Trois éléments semblent d'imposer d'emblée :

1/ **axe formation** : cependant, il s'agit d'un dossier pour lequel l'outil municipal n'est pas dominant ; un conventionnement pluriannuel sur des objectifs précis est à envisager avec la Région.

2/ **gestion des publics particuliers** ; évaluation des moyens accordés à la Mission Locale (un conseiller suit 300 jeunes actuellement).

3/ **développement d'une offre territoriale professionnalisée**, avec une politique publique, passant par une action sur « l' endogène et l'hexogène », et la mise en place d'une direction du développement, couvrant ces deux aspects du même problème.